



**BILAN Synthétique  
du TRAVAIL de  
la MAISON de l'HABITAT**

**- Année 2008 -**

## La Maison de l'Habitat- exercice 2008

### LA MAISON DE L'HABITAT, LIEU D'ACCUEIL INCONDITIONNEL ET DE SERVICES, OUVERTE À TOUT PUBLIC EN DIFFICULTÉ DE LOGEMENT OU D'HÉBERGEMENT

**2733 ménages ont été accueillis et/ou suivis:**

**59,1% de nouveaux contacts dans l'année (1617 ménages)**

22,6 % des personnes ont maintenu un travail engagé en 2007.

18,3% des ménages sont en lien depuis deux ans ou plus, ce sont, pour une bonne part, des ménages accompagnés dans le cadre de logements temporaires.

#### Les secteurs géographiques d'origine:

**95% des ménages reçus sont domiciliés dans une commune du Grand Lyon et 62% viennent de Lyon**

La répartition de ces ménages par arrondissement est stable depuis plusieurs années

	Nbre	% de Lyon	% de l'ensemble
Lyon 1er	307	18,75%	12,27%
Lyon 2ème	94	5,74%	3,76%
Lyon 3ème	271	16,55%	10,83%
Lyon 4ème	101	6,17%	4,04%
Lyon 5ème	102	6,23%	4,08%
Lyon 6ème	68	4,15%	2,72%
Lyon 7ème	244	14,91%	9,75%
Lyon 8ème	199	12,16%	7,95%
Lyon 9ème	171	10,45%	6,83%
Lyon sans précision	80	4,89%	3,20%
Total	1637	100,00%	

Les ménages originaires des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements sont toujours les plus nombreux à solliciter les services de la Maison de l'Habitat, le 1<sup>er</sup> arrdt sans doute du fait de la proximité et le 3<sup>ème</sup> du fait de la taille de l'arrdt. Pour ces 2 territoires, il faut aussi souligner l'ampleur de la problématique logement.

Notons aussi la progression en pourcentage des ménages domiciliés sur les 1<sup>er</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrdts

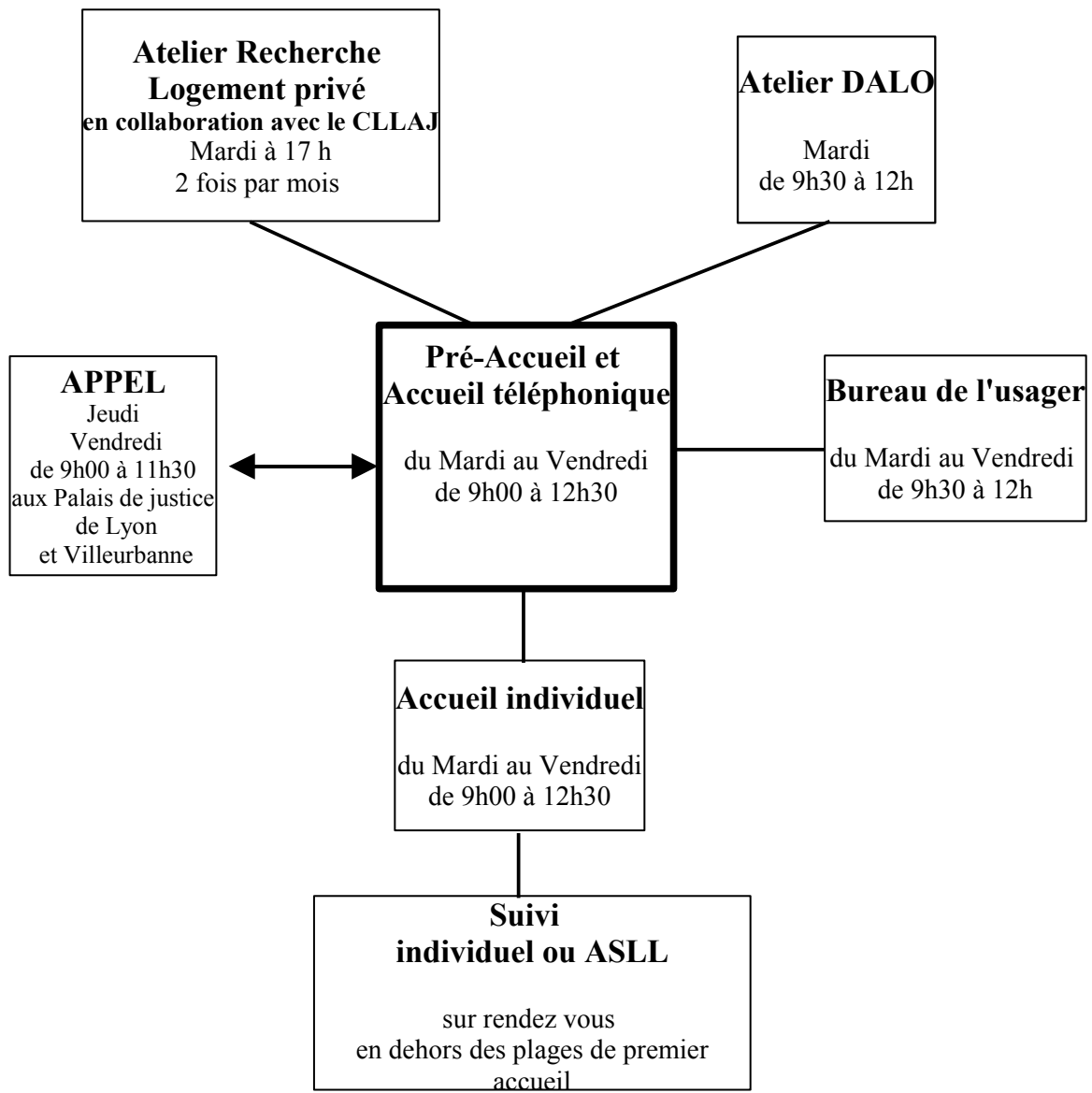
#### Les services et modalités d'interventions:

- Un **premier accueil téléphonique** ouvert 4 matinées par semaine, sachant que l'accueil physique des personnes qui se présentent spontanément sur ces plages horaires, reste possible. Ce premier contact est destiné au décryptage de la situation pour apporter réponse, conseil ou information pour les situations les plus simples, ou pour définir avec la personne le type d'orientation ou d'accompagnement susceptible de lui permettre de progresser dans la résolution de son problème;
- - Le premier accueil (physique ou téléphonique) ouvert quatre matinées par semaine est fortement sollicité, avec **une moyenne de 7,8 nouvelles demandes par jour**.
  - 572 ménages se sont présentés directement à l'Alpil et ont été reçus en premier accueil: 36% des nouvelles demandes
  - L'accueil téléphonique a également répondu à 153 appels émanant de partenaires ou d'intervenants sociaux, chiffre stable par rapport à l'an dernier.
- Un **accueil individuel sur rendez vous**, sur des plages horaires parallèles à l'accueil téléphonique. La rencontre avec le ménage et le travail sur la base de documents (attestations d'enregistrement de la demande, bail, quittances, congés, documents juridiques...) permettent d'apporter une assistance technique et un soutien par un permanent logement ainsi que des outils d'aide à la recherche individuelle de logement;  
*64% des nouvelles situations ont été reçues en rendez vous individuel*
- Des **rendez vous individuels de suivi des situations** sont proposés autant que de besoin, pour les personnes les plus en difficulté;  
*Pour l'ensemble des 2733 ménages en lien avec la Maison de l'Habitat pendant l'année 2008, nous avons 960 ménages faisant l'objet d'un suivi régulier, soit 35% de l'accueil*
- Une **Action collective mensuelle « Atelier de recherche de logement »**, animée en partenariat avec des bailleurs privés;  
*32 ménages reçus – 2 relogements*  
*53% de personnes seules et 28% de couples sans enfants*

56% de ménages « dépannés » chez des tiers, 25% de ménages faisant l'objet d'un congé pour vente  
 78% de ménages aux ressources stables (mais « petits salaires ») et 22% de ménages aux revenus modestes

- Une **Action collective hebdomadaire « Atelier DALO »** qui apportent une information collective sur les recours et un soutien individuel à la saisie de la Commission de Médiation;  
*225 saisies DALO accompagnées*
- Un **bureau de l'usager** qui met à disposition des ménages, du matériel (poste internet, téléphone,...) des imprimés divers, de la documentation ...ainsi qu'un soutien à la demande;  
*102 ménages ont pu bénéficier de cette aide directe à l'inscription*
- Des **interventions collectives et/ou thématiques** (soutien à des groupes d'habitants ou à des professionnels)

**ORGANISATION DES SERVICES DE LA MAISON DE L'HABITAT**

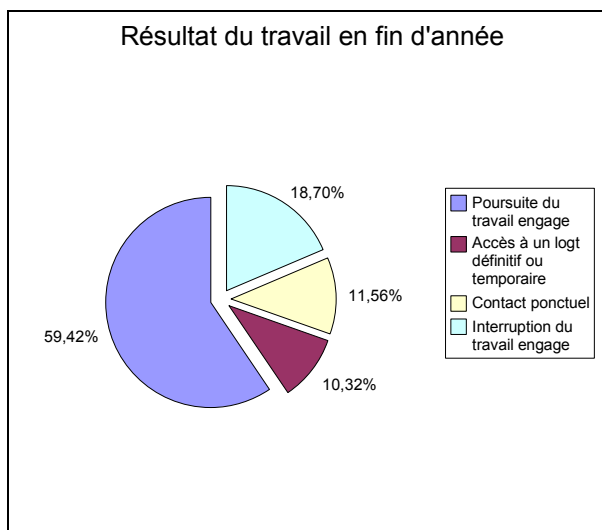


## Les résultats du travail sur l'année

En fin d'année 2008, le travail réalisé dans le cadre de la Maison de l'Habitat se répartit en 4 grandes catégories en termes de résultat du travail engagé:

- les situations pour lesquelles une action est en cours et peut se poursuivre durant les mois à venir: 59,4% de l'ensemble; ce sont les situations « en cours en fin d'année» et les ménages « en attente de relogement définitif », qui feront l'objet d'un suivi jusqu'à ce qu'une solution pérenne soit trouvée.
- Les situations qui ont fait l'objet d'un diagnostic ponctuel qui a permis une réorientation vers une structure ou un professionnel plus adéquat: 3,8%
- Les situations réglées durablement (accès ou maintien dans un logement, réponse apportée à une question précise) ou temporairement par un accès en cours d'année à une solution temporaire : 18,1% de l'accueil.
- les situations pour lesquelles une action a été commencée, mais ne s'est pas poursuivie: 18,7%; ce sont les « sans suite » et les échecs.

En termes de types d'actions:



**En termes de réponses aux ménages qui ont utilisé les services de la Maison de l'Habitat, l'année se termine avec:**

**22% de réponses directes sur l'ensemble de l'accueil**

(10,5 % d'accès au logement définitif ou temporaire, 7,5% de réponses directes à une demande d'information et 4% de réorientation sur un service plus approprié)

**282 relogements** sont identifiés en fin d'année 2008 : c'est un résultat légèrement supérieur à celui de 2007 avec 212 relogements définitifs, 7 maintiens dans les lieux et 63 accès en logements temporaires.

Ces accès à des solutions de logement représentent **29,4% des situations ayant fait l'objet d'un suivi au cours de l'année.**

Près de la moitié des relogements enregistrés sur l'année concernent des situations suivies dans le cadre de dispositifs (Commissions urgence ou cas bloqués, CLOA, Bourses aux logements, Accords Collectifs, Fadirel, DALO, veille sociale...)

Les résultats en amélioration par rapport aux années antérieures, notamment sur les relogements définitifs, sont à rapprocher de deux évolutions majeures en 2008:

- la mise en oeuvre de la loi DALO, qui produit incontestablement des effets, bien que nous n'ayons pas fait le choix d'accompagner systématiquement les ménages prioritaires vers ce dispositif de recours, indépendamment d'une diffusion large de l'information aux publics et partenaires.
- La relance de l'Accord Collectif Etat HLM au niveau local, qui nous a permis de mobiliser plus fortement une offre définitive pour des ménages en situation bloquée sur le parc de logements temporaires.

### **Evolution des types de relogement:**

30% de relogements réalisés sur des **parcs d'étape** (foyer, CHRS d'insertion et logements temporaires). C'est un pourcentage en baisse de 7,5 points par rapport à l'an dernier pour un nombre égal de relogements sur ces parcs.:

L'évolution en nombre et en pourcentage concerne **l'accès au parc HLM avec 54% d'entrées par le biais de dispositifs**.

Un quart des relogements identifiés en HLM se sont réalisés sur les parcs de l'OPAC du Grand Lyon, un cinquième sur celui de l'OPAC du Rhône et 15% sur le parc géré par Alliade.

Seulement 57% des relogements identifiés se sont faits sur Lyon alors que 62,2% des ménages reçus sont domiciliés sur cette ville.

39% des relogements identifiés se sont faits sur les autres communes du grand Lyon alors 32,7% des ménages reçus sont originaires de ces territoires..

**PROFIL COMPARÉ  
DES PUBLICS REÇUS PAR LA MAISON DE L'HABITAT EN 2008  
ET LA CONSOLIDATION DE LA DEMANDE EN LOGEMENT SOCIAL SUR  
L'AGGLOMÉRATION<sup>1</sup>**

	<b>Ménages reçus par la Maison de l'Habitat</b>	<b>Consolidation Grand Lyon</b>
<b>Nombre de demandeurs</b>	<b>2733 ménages</b> (5,4% des demandes de l'agglomération)	<b>50 546</b>
<b>Secteur de résidence</b>		
Lyon	<b>62%</b>	38%
Gd Lyon autres communes	<b>33%</b>	62%
<b>Age</b>		
moins de 30 ans	<b>13%</b>	29%
30 – 39 ans	32%	29
40 – 59 ans	<b>42,5%</b>	30%
60 ans et plus	12,5%	12%
<b>Ménages</b>		
Personnes seules	<b>42,3%</b>	36%
Couples	<b>8,1%</b>	16%
Ménages avec enfnts	48%	48%
Menages monop	<b>23,4%</b>	15%
Ménage 3 enfnts et+	16,6%	14%
<b>Nationalité française</b>	<b>42%</b>	72%
<b>Ressources</b>		
Revenus du travail	<b>33,7%</b>	56%
Retraite	6,7%	10%
Revenus de transfert	<b>47,4%</b>	32%
RMI	<b>21%</b>	10%
Aucune	12,3%	2%
<b>Statut dans le logt</b>		
Statut stable	<b>37,6%</b>	64%
statut précaire	<b>21,7%</b>	8%
Absence de statut	<b>40,6%</b>	28%
Hébergés	28,3%	25%
SDF, Hôtel, 115	<b>10%</b>	1%
<b>Motifs de dde</b>		
Absence de logt	<b>40,1%</b>	28%
logt inadapté	<b>27,2%</b>	61%
Perte du logt	<b>28,2%</b>	11%
Expulsion / impayé	<b>10,4%</b>	1%

**Il semble que la Maison de l'Habitat, l'un des derniers lieux d'accueil ouverts à tous ait un public spécifique; des isolés et des familles, plus souvent de nationalité étrangère, d'âge actif mais en grande fragilité économique et manifestement en précarité d'habitat.**

<sup>1</sup>Données 2007